

N°97-110/P.RM par décret en date du 11 mars 1997

ARTICLE 1er : Est ratifiée la Convention portant création de l'Agence de Gestion et d'Exploitation de Diama, signée à Bamako le 02 janvier 1997.

ARTICLE 2 : Le présent décret, accompagné du texte de ladite convention, sera enregistré et publié au Journal Officiel.